

éducation

# Lycée : des équipements à la hauteur des ambitions

Inscrites dans la culture du lycée Desfontaines, les options cinéma et théâtre sont désormais dotées de deux salles parfaitement équipées.

Les projets se concrétisent au lycée Desfontaines de Melle. En effet, les salles de technologies du premier étage se sont transformées en deux salles parfaitement équipées, l'une dédiée à l'option théâtre et l'autre à l'option cinéma.

Cet espace culturel répond à des besoins du lycée où ces deux options sont l'une de ses nombreuses spécificités. C'est donc avec beaucoup de fierté que Dominique Suire a inauguré ces salles la semaine dernière, remerciant tous les partenaires et soulignant l'utilité du budget participatif des lycéens qui a contribué à cette réalisation. Véritablement inscrites dans la culture de l'établissement, les options cinéma et théâtre sont menées par des enseignants du lycée aidés par des professionnels.



Les élèves de seconde ont donné leur première représentation dans leur nouvelle salle.

L'option cinéma est née en 1996. Par un enseignement progressif de la seconde à la terminale, les lycéens réalisent

plusieurs courts métrages, d'abord en groupe puis individuellement. Une quarantaine d'élèves suivent cette option.

Ils ont désormais un outil de travail parfaitement adapté à leurs besoins.

L'option théâtre a vu le jour en 2006. Là aussi, des professeurs sont épaulés par des professionnels. Le thème retenu cette année est la figure royale qui permet d'aborder l'histoire du théâtre. Le spectacle de fin d'année, *Le Roi nu*, de E. Schwatz, pourra être répété sur cette nouvelle scène qui a tout d'une grande.

Dominique Suire a tenu à rappeler tous les travaux effectués ces dernières années, montrant ainsi le dynamisme de l'établissement et son adaptabilité aux enseignements et à la vie des lycéens. On peut citer le réaménagement de la cour, les voyages à l'étranger, l'agora, l'espace science de l'ingénieur et le laboratoire de langues.

sompt

## Elus et fonctionnaires méritants médaillés

Samedi matin, à la Barbette de Sompt, ont été distingués élus et fonctionnaires par la remise de la médaille d'honneur rurale, départementale et communale.

Agnès Bernard, secrétaire de la mairie de Sompt depuis 1987, de Mazières-sur-Béronne et du syndicat d'environnement de la Béronne depuis 1985, s'est vue remettre la médaille du Mérite par le conseiller Paul Grégoire.

La députée Delphine Batho a remis la médaille à Guy Fichet, saluant ainsi le dévouement et l'énergie de cet homme élu au conseil municipal de Sompt en 1977. Après une pose de 2 mandats, Guy Fichet reprend du service en 1995 et devient adjoint en charge des travaux de voirie et particulièrement de la mise en valeur de la vallée de la Somptueuse. Un travail d'équipe qu'il a coordonné pour redonner une seconde vie à la Barbette avec Jean-Michel Gilbert qui s'est vu honorer de la même distinction par la pré-



Elus et récipiendaires se sont retrouvés à La Barbette de Sompt au cœur de la vallée de la Somptueuse, pour cette cérémonie.

sidente de la région Poitou-Charentes.

Jean-Michel Gilbert, élu au conseil municipal en 1983, a toujours été présent sur le terrain pour prêter main-forte lors des chantiers communaux. Ségolène Royal lui a remis la médaille en célébrant la modestie de l'homme et son dé-

vouement pour la commune. Mais ce matin-là, c'est aussi le maire de cette commune de 280 habitants, élue au conseil municipal en 1983, maire en 1990, présidente du Sivu Sompt-Maisonny en 1991 puis l'année suivante vice-présidente de la communauté de communes de Melle. En 1995, Claudette Grelier est alors

vice-présidente en charge des services à la personne au syndicat mixte du Pays Mellois pour mettre en place le plan de formation des aides à domicile, VAE, et formations qualifiantes. C'est en 2008 qu'elle en deviendra la présidente sans pour autant négliger ses engagements associatifs. En 2002, elle préside aux destinées du Clic ainsi que de l'épicerie sociale. Déjà commandeur du Mérite agricole, Claudette Grelier a reçu la médaille d'honneur rurale, départementale et communale des mains du secrétaire général de la préfecture, Jean-Jacques Boyer, saluant 20 ans « au service des collectivités, fédérant les énergies pour faire aboutir les projets des habitants ».

Médailles, cadeaux et félicitations ont honoré ces récipiendaires et comme le dit le maire, « même si c'est difficile de travailler sans moyens, il faut se retrousser les manches pour garder l'espoir et faire vivre nos communes ».

dans la ville

> **Samu départemental.** Tél. 15.

> **Hôpital.** Tél. 05.49.27.44.00.

> **Bibliothèque.** De 14 h à 18 h.

> **Piscine.** De 16 h à 20 h.

> **Cinéma Le Méliès.** Lire page 9.

utile

La Nouvelle République

Correspondants NR : Bruno Gonelle, 28, rue Saint-Jean, tél. 05.49.27.92.37. Dominique Texier, tél. 06.60.28.47.97.

Publicité et NR Communication

Publicité : tél. 05.49.77.25.99. Petites annonces : NR Communication, tél. 05.49.77.25.90.

Abonnements et portage

La ligne des abonnés : 0.825.31.70.70 (n° Indigo 0,15 € TTC/min).

limalonges

L'équipe féminine de football recrute



L'équipe féminine des Coqs gaulois de Limalonges.

Suite à un pari lors d'un tournoi (poussins et débutants) en mai 2001, l'équipe de football féminine a été créée par Pierrot Gervais en septembre 2001. Cette même année, l'équipe de filles prenait part au championnat féminin et elles sont toujours là : 11 seniors et 3 poussines s'entraînent les samedis quand elles ne jouent pas en championnat. Pour Josette, le goal, « nous jouons dans une bonne ambiance et une bonne entente, jouer en s'amusant avant tout, mais nous faisons le maximum pour gagner ; le problème, c'est le recrutement, nous sommes loin de tout et les jeunes sont moins motivées que les anciennes, mais nous ferons tout pour conserver notre équipe à Limalonges ». Renseignements au 05.49.07.96.05.

sauzé-vaussais

> MARCHÉ DE NOËL ANNULÉ.

L'office de tourisme de Sauzé-Vaussais informe que le conseil d'administration a décidé, après un temps de réflexion, de ne pas mettre en place le marché de Noël du 6 décembre 2009, au motif du manque de bénévoles.